**La Liturgie de la Parole**

 Définition : Proclamation des textes sacrés de la Bible ([Ancien et Nouveau Testament](http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/definition.html?lexiqueID=542)) qui sont la Parole de Dieu adressée aux hommes. Au sens courant, on appelle "liturgie de la Parole" la première partie de la messe, qui comprend cette proclamation et qui se termine par l'homélie, c'est-à-dire le commentaire de ces lectures.

Apprendre à proclamer la Parole de Dieu

## L’écoute est une attitude-clé de la Bible mais aussi pour nous aujourd’hui. Pour qu’il y ait une bonne écoute, il faut une bonne lecture. Celle-ci manifeste que cette Parole nous est donnée d’un Autre. Lors de l’[Eucharistie](https://liturgie.catholique.fr/lexique/eucharistie) dominicale, l’[ambon](https://liturgie.catholique.fr/lexique/ambon) sera le lieu de la proclamation.

Il est nécessaire de préparer cette lecture en lisant préalablement le texte que l’on doit proclamer. Il est souhaitable que le lecteur ait une bonne diction, la maîtrise de la vitesse d’élocution, du rythme, des pauses, du ton, de **la respiration** et aussi de l’utilisation du micro. Pour cela, le lecteur doit savoir suffisamment à l’avance quelle lecture il aura à lire et à quel moment. Ainsi il pourra le méditer seul, en équipe ou en [assemblée](https://liturgie.catholique.fr/lexique/assemblee) et en certains cas découvrir à quel genre littéraire il appartient.

(source : <https://liturgie.catholique.fr/accueil/la-messe/liturgie-de-parole/292119-bonne-lecture-de-parole-de-dieu/> )

**Indications pratiques** Il est très important d’avoir pris connaissance du texte à l’avance. Les gestes et déplacements font partie de la liturgie, d’où les indications qui suivent : On ne vient pas avec une feuille ou un livre à la main : c’est dans le lectionnaire que se fait la lecture.

On se présente à l’ambon, sans précipitation, par le centre et non par le côté, en ayant soin de saluer l’autel si l’on passe devant ;

On prend le temps de jeter un regard sur l’Assemblée ;

On se place en face du micro en prenant soin de l’ajuster à sa taille : ni trop près, ni trop loin ;

Durant la lecture on ne regarde pas l’Assemblée : c’est la proclamation de la Parole de Dieu, ce n’est pas un discours : on évite ainsi de perdre contact avec le micro ;

On quitte de la même façon que l’on est venu : sans précipitation.

On ne mentionne jamais qu’il s’agit de la première ou de la deuxième lecture. On énonce le livre lu. Lecture du ou de ……

Les deux lectures se terminent par : « Parole du Seigneur ».

**Première lecture :** S’approcher au moment où l’Assemblée s’assoit.

**Psaume :** On se rend à l’ambon au moment où la personne qui a fait la première lecture le quitte ; On laisse la personne qui anime chanter s’il y a lieu le refrain. Si le refrain est lu, vous le dites une fois et l’Assemblée le reprend ; Vous ne redites plus le refrain et vous ne le chantez pas au micro : le refrain revient à l’Assemblée.

**Deuxième lecture :** On quitte sa place une fois le Psaume terminé ; Après la lecture on laisse la personne qui anime chanter l’Acclamation à l’Evangile qui est reprise par l’Assemblée, vous lisez le verset indiqué et vous retournez à votre place.

**Prière universelle :** On laisse le prêtre introduire la prière ; Le refrain est chanté une fois et repris ; Vous lisez ensuite très distinctement la prière pour qu’elle soit entendue et comprise ; Vous ne chantez pas le refrain devant le micro : il revient à l’Assemblée de le lire ou de le chanter ; Vous quittez l’ambon après la prière de conclusion dite par le prêtre.